

COMMUNE : MARIGNÉ-LAILLÉ



📍 Départ : Route de Tours, arrêt de bus de Laillé.
🅐 Parking : Parking arrêt de bus de Laillé.

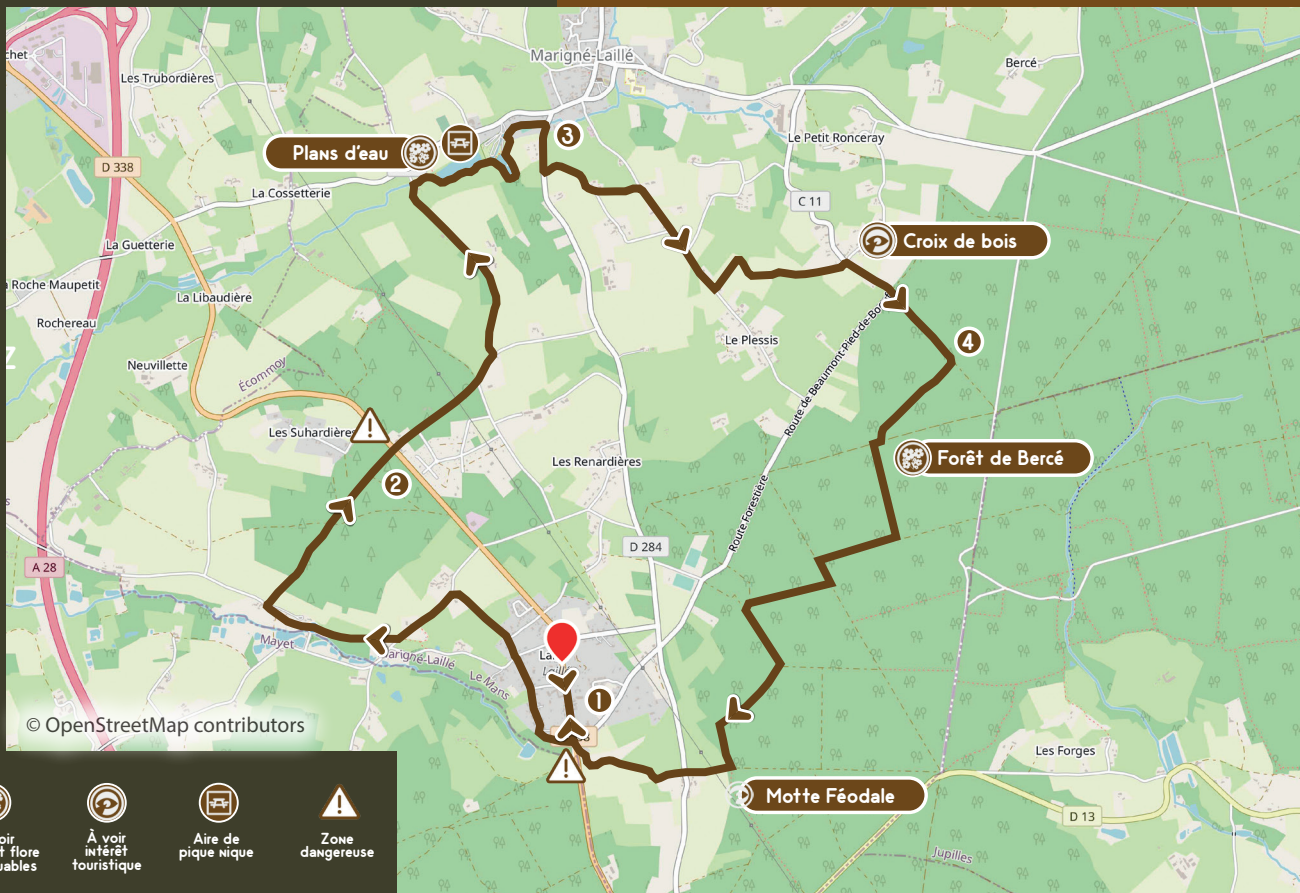
🕒 3h30

📏 14 km

① Étapes

🚰 Balisage
jaune

GPS : 47.79172, 0.33741



🌿 À voir
faune et flore
remarquables

📍 À voir
intérêt
touristique

🅐 Aire de
pique nique


⚠️ Zone
dangereuse



LES LANDES DE LA
FERRONNERIE
ML4

LA RANDO



1. Au départ, descendre vers la droite en direction de Tours. À la dernière maison à droite, prendre le sentier. Traverser le lotissement. Au stop, continuer tout droit et s'engager sur l'impasse des feronniers. Arrivé au bout du chemin, tourner à gauche. Dans 350 m, emprunter la petite sente à droite qui passe derrière la maison. Longer la vallée puis prendre la route en face. Au niveau de la Coquillonnière, tourner à droite sur le chemin qui monte vers le plateau. Pendant 1 km, ce chemin traverse des parcelles de pins et de châtaigniers.

2. Arriver à la D338  (traversée dangereuse), traverser et prendre le chemin la Croix Moreau. Continuer tout droit et tourner à gauche au lieu-dit la Maison neuve. Suivre la route arborée qui descend vers Marigné pendant 1,1 km en passant devant le Moulin Morand. Traverser le cours d'eau l'Aune et prendre aussitôt à droite la petite sente enherbée dans le champ qui longe le ruisseau. Contourner les plans d'eau par la droite puis le terrain de pétanque pour rejoindre la route.

3. Prendre à droite et tourner à gauche à la prochaine intersection. Continuer jusqu'au lieu-dit Les Brosses. Prendre à droite pour emprunter le GR 36. À la 3^{ème} intersection sur gauche, emprunter le chemin jusqu'à la Martinière. À la croix de bois , tourner à droite, dans le virage, prendre l'allée forestière en face et continuer tout droit au cœur de la forêt de Bercé .

4. 500 m plus loin, emprunter le sentier forestier à droite. À l'allée forestière suivante, faire un droite-gauche pour continuer sur le sentier au cœur de la parcelle boisée. Tourner à droite, et au croisement de sentier, aller sur gauche puis à droite. Suivre le chemin de terre qui bifurque à gauche. Avancer jusqu'au croisement, prendre à droite pour rejoindre le lieu-dit Haute Perche. Au lieu-dit, continuer tout droit pour rattraper un

chemin enherbé, le suivre jusqu'à la route de Tours. Prendre à droite pour remonter la route principale de Laillé et rejoindre le point de départ.

à voir, à savoir



La croix de bois : Cette croix de bois est un exemple typique des croix rurales que l'on trouve fréquemment dans les campagnes françaises. Souvent érigées à des carrefours, en bordure de chemins ou à l'entrée des hameaux, ces structures servaient de repères spirituels et culturels pour les habitants. Ces monuments avaient pour vocation de protéger les lieux et leurs habitants, de marquer des événements particuliers ou encore de délimiter des territoires paroissiaux.



La Forêt de Bercé : L'un des atouts majeurs de cette forêt est la sylviculture au long cours des futaies de chênes. Si leur conservation pendant presque deux siècles vise la production de bois de haute qualité, elle permet aussi l'installation des cavités recherchées pour les espèces cavernicoles. Pics chiroptères ou insectes xylophages, comme le très célèbre « pique prune » y trouvent logement et contribuent à la richesse écologique du massif. Chênes et hêtres, douglas, pins maritimes sylvestres ou laricis de Corse constituent les peuplements traversés par le sentier.



Plus d'infos :

En 2021, plusieurs chênes centenaires de la forêt de Bercé ont été sélectionnés pour la reconstruction de la flèche de Notre-Dame de Paris, détruite lors de l'incendie de 2019. Choisis pour leur qualité exceptionnelle et leur courbure spécifique nécessaire à la fabrication des pièces du tabouret de la flèche, ces arbres majestueux, âgés de plusieurs siècles, atteignaient près de 20 mètres de hauteur et dépassaient un mètre de diamètre.



Scannez le QR code pour consulter le tracé GPX.



Merci de ne pas jeter sur la voie publique et de respecter les lieux relevant du domaine privé.

